

AUTORISATION DE RETOUR DE MARCHANDISE

Afin de fournir un service après-vente de qualité, merci de suivre la procédure ci-dessous et de remplir le formulaire suivant. Il doit être complété et approuvé par EOVE avant le retour de toute marchandise.

CONTACT

Remplir le tableau ci-dessous avec l'adresse et les informations complètes (obligatoire pour le retour).

Nom du client :	Nom du contact :
Adresse du client (rue, code postal et ville) :	Téléphone du contact :
	E-mail du contact :
	Numéro de commande :

Cause du retour

- Casse à l'ouverture du produit
- Retour sous garantie
- Retour hors garantie / Demande de devis

PRODUIT(S) RETOURNÉ(S)

Remplir le tableau ci-dessous avec le maximum d'informations possible concernant la panne.

QTE	REFERENCE	DESCRIPTION	NUMEROS DE SERIE

NUMERO DE RMA (Fourni par EOVE) :

CLIENT	EOVE
Édité par :	Approuvé par :
Date:	Date:

POLITIQUE DE RETOUR

1. Demande d'autorisation de retour de marchandise

Premièrement, merci de compléter ce document de l'envoyer par E-Mail à : ✉ sav@eove.fr

2. Autorisation du retour

Un numéro de RMA sera affecté et le document renvoyé. Pour un traitement plus rapide, il est obligatoire d'imprimer et d'attacher ce document au produit retourné. Les retours sans RMA pourront ne pas être acceptés pour réparation.

3. Envoi

Envoyer le colis à l'adresse suivante :

EOVE

4 Bd. Lucien Favre
Bat. Poincaré
64000 Pau
FRANCE

NOTE : Le ventilateur EO-150 VNT contient une batterie Lithium Ion réglementée par IATA (International Air Transport Association). Merci de vous référer aux instructions IATA pour plus d'informations.

NOTE : Il est fortement recommandé d'utiliser le conditionnement EOVE d'origine. En cas d'utilisation d'un autre conditionnement non approuvé par EOVE, tout dégât causé par le transport sera facturé. C'est pourquoi nous recommandons d'assurer tout envoi de marchandise.

4. Sous garantie

Le client est responsable des coûts de transport de chaque produit retourné (sous garantie et hors garantie) incluant l'assurance, et est responsable des procédures de réclamation auprès de l'assurance en cas de dommages lors du transport.

Après une réparation sous garantie, les frais d'envoi depuis EOVE vers votre plateforme seront à la charge d'EOVE. Si la marchandise vous revient endommagée, il est préférable de REFUSER son retour auprès du transporteur. Si le colis est accepté, assurez-vous que le dommage est consigné dans le rapport du transporteur afin qu'EOVE puisse procéder à une réclamation. Conservez la marchandise ET le conditionnement d'origine dans lequel elle est arrivée, et notifiez EOVE du bien endommagé dans un délai de 7 jours.

5. Hors garantie

Si EOVE détermine que la panne n'est pas couverte par la garantie, le remplacement ou la réparation du produit sera facturé. En cas de retour hors garantie, les frais de renvoi vers votre plateforme seront également facturés.

6. Numéro de suivi

L'envoi doit être assuré par un transporteur en mesure de suivre la marchandise et de fournir un accusé de réception auprès d'EOVE. Un numéro de suivi doit être communiqué à EOVE à l'envoi de la marchandise retournée.

ATTENTION : Les produits doivent être emballés correctement dans des conditions propres et satisfaisantes. Merci de noter qu'EOVE n'acceptera aucun appareil dont la procédure de nettoyage et désinfection n'a pas été effectuée. Merci de placer un marquage assurant que l'appareil est nettoyé et prêt à l'emploi. Les produits reçus dans des conditions non acceptables seront photographiés et retournés aux frais du client.